

La Route Mondiale, c'est la vitrine de la citoyenneté du monde.

Elle fut initiée en 1950 par Garry Davis avec l'implantation d'une première borne à Cahors, au pied du pont Valentré. Par la suite, plusieurs bornes furent implantées au long de la vallée du Lot.

Cette initiative a été reprise en 2002 par Jean-Marie AZAÏS, avec l'accord de Citoyens du Monde, en implantant de nouvelles bornes en Aveyron.

Aujourd'hui, le projet de l'association collégiale routemondiale.fr c'est de poursuivre la route mondiale et d'inciter chaque nouveau citoyen du monde à transmettre cet espoir pour l'humanité.

Être citoyen du monde , c'est considérer que nous sommes tous des êtres humains avec les mêmes droits, quelles que soient nos différences ethniques, culturelles, philosophiques, religieuses, sexuelles ou politiques.

Être citoyen du monde, c'est accepter ces différences et les faire respecter.

Être citoyen du monde, c'est œuvrer activement pour la justice sociale, pour l'harmonie entre les hommes, et pour le respect de la vie sous toutes ses formes, végétale, animale, minérale...

Être citoyen du monde c'est refuser vigoureusement toute forme d'oppression et d'asservissement des êtres humains.

Être citoyen du monde c'est refuser toute forme de dictature mondialiste prétendant imposer sa loi d'airain aux peuples de la Terre, en niant leurs différences pour en faire une masse informe, indifférenciée manipulable et exploitable à volonté.

La seule loi universelle que reconnaissent les citoyens du monde, c'est la loi de la Nature, la loi du vivant.

*« Conscient de mes responsabilités et résolu à obtenir la reconnaissance de mes droits de membre de la communauté mondiale, je demande, tout en conservant ma nationalité, à être enregistré comme **citoyen du monde** ». Prix de l'adhésion à Route Mondiale : base 15,00 €, don libre€*

NOM Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....Pays.....

Je fais un don de€ Je réserve : une petite borne 20 € une borne Zagora 50 €

Signature

Règlement par chèque à l'ordre de routemondiale.fr

ou par virement sur le compte au CIC : IBAN FR76 1027 8116 1600 0205 0620 195